

Espaces de travail disponibles dans un atelier partagé /

artiste ou créateur travaillant sur table /

Espaces disponibles dès le 20 janvier 2016

La malterie est un lieu de soutien à la recherche artistique contemporaine, qui dispose d'ateliers mis à disposition d'artistes qu'elle sélectionne et accompagne dans leurs projets.

En parallèle à cette forme d'accueil, elle propose à partir de janvier 2016 des espaces de travail (de type et de taille "bureau" - environ 10m²) à des artistes ou créateurs travaillant sur table uniquement dans un espace partagé.

Les personnes devront répondre aux critères suivants :

Développer une activité sur table ou sur ordinateur, travailler dans le calme et le respect des autres occupants, respecter les règles de vie interne au bâtiment

Les ateliers à la malterie :

Ils sont composés d'un sol en béton, de murs en plâtre, de petites fenêtres et d'éclairages néons lumière du jour. Ils sont équipés d'un chauffage électrique et présentent une hauteur sous plafond de 2m. Le bâtiment ne dispose ni d'ascenseur ni de monte-charge. Des points d'eau se trouvent à chaque étage. **Les ateliers partagés se trouvent au 4ème étage.**

Les espaces de travail mis à disposition sont équipés d'une table, d'une chaise, d'un petit caisson à tiroir et d'une étagère de rangement.

Participation aux charges :

Une participation mensuelle de **85 €** par mois est demandée à chaque occupant. Ce montant inclut les charges pour les frais d'électricité, de chauffage et d'accès Internet. Par ailleurs, chacun devra s'acquitter de l'adhésion annuelle à l'association la malterie s'élevant à 15€. La mise à disposition est contractualisée par une convention d'occupation de 6 mois non renouvelable.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec Elise Jouvancy : artsvisuels@lamalterie.com / 03 20 15 13 21

